L'INTERVENTION « LES PAIRS DE RUE »:

ÉVALUATION DE SA FAISABILITÉ

Réalisé par Marie Audet
Agente de recherche sociosanitaire

En collaboration avec
Justin Audet
Claude Théoret
Travailleurs de rue
(Pacte de rue inc.)

Août 1999

106-0 5660 /

Auteurs
Marie Audet et collaborateurs

Secrétariat
Monique Godbout

Conception et réalisation de la page couverture
Bernard Lafleur
Zest graphique

Responsable de la publication et de la diffusion
Nathalie Hudon

La copie tue le livre! *Cette phrase est devenue une maxime dans le domaine de la protection des droits d'auteur. Si ce document vous plaît, c'est peut-être parce que tant sa présentation que son contenu ont été soigneusement traités et ce, avec un souci de qualité digne de ses lecteurs. Copier c'est reproduire, acheter c'est produire!*

Merci!

Pour obtenir une copie de ce document, adressez-vous à :
Madame Ginette Charbonneau
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec)
J4K 2M3
(450) 928-6777

SANTECOM (http://www.santecom.qc.ca) : K 13,844

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
3e trimestre 1999
ISBN 2-89342-148-2

Mot du directeur

Assurer le bien-être des jeunes demande de mettre à leur disposition nombre de services et d'actions qui rejoignent tant leurs besoins que leurs modes de vie. À cet effet, certains jeunes sont plus à risque que d'autres d'adopter des comportements néfastes pour leur santé. Ce sont principalement ceux qui cumulent plusieurs problèmes (toxicomanie, décrochage scolaire, errance, etc.) ou sont en rupture avec toute forme de services traditionnels.

Afin de prendre contact avec ces jeunes, la Direction de la santé publique a encouragé entre autres la mise en place d'interventions s'appuyant sur la stratégie du travail de rue. Plusieurs initiatives, notamment celles visant la prévention des MTS/Sida ont fait leurs preuves. Le travail de rue permet effectivement de rejoindre les jeunes les plus vulnérables et d'établir un réseau de contacts propice à implanter plusieurs activités de promotion et de prévention. Le projet « Les pairs de rue » s'avère, dans cet optique, une expérience intéressante par le fait qu'il encourage l'établissement de liens significatifs entre des intervenants et les jeunes tout en amenant les jeunes à prendre conscience de leurs habiletés personnelles et sociales.

Le directeur,

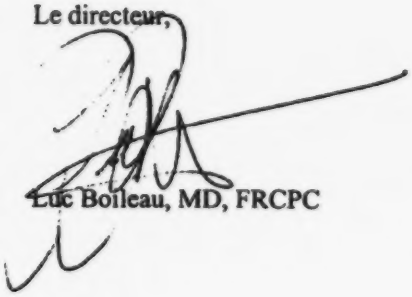

Luc Boileau, MD, FRCPC

REMERCIEMENTS

Le caractère novateur et non traditionnel de l'intervention « Les pairs de rue » a requis une adaptation des techniques habituelles d'évaluation. Ainsi, pour s'assurer de maintenir le cap, nous avons sollicité l'appui de plusieurs collègues.

Nous tenons donc à remercier, de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation:

Aimé Lebeau, Sylvie Cantin, Rolland Tremblay et Christian Viens pour la lecture et les commentaires qui ont menés à l'enrichissement du texte.

Danièle Moore et Andrée Perreault qui nous ont fait profiter de leur expertise au niveau de la planification et de la programmation en lien avec le travail de rue, ce qui a permis de faire correspondre adéquatement les résultats de l'évaluation aux particularités de réalisation du travail de rue.

Nous remercions aussi nos coéquipiers travailleurs de rue, soit Carine Moran et Réal Vaudois de l'organisme Pacte de rue. Ayant expérimenté l'approche par les pairs, ils ont pu nous fournir des commentaires forts pertinents quant au déroulement de l'expérience.

NOS PAIRS DE RUE

ANNIE* : 18 ANS, travaille dans un lieu fréquenté par les jeunes de la rue. Elle est entourée de toxicomanes et de gens dépressifs. Douce et sensible, elle possède une grande écoute et beaucoup vont vers elle de façon naturelle pour se confier. Ainsi, son charisme, doublé de son altruisme et de son aptitude à l'écoute font d'elle une personne attirant les confidences des jeunes. Par contre, elle se sent souvent dépassée.

PAUL : 17 ANS, tente de retourner aux études. Il fréquente les parcs, les salles de danse et les cours d'école. Dynamique, toujours prêt à rendre service, il veut sauver le monde et se servir de son vécu difficile pour le faire.

SYLVIE : 16 ANS, une jeune de la rue, consommatrice de marijuana et vivant de l'aide sociale. Elle se cherche un job. On soupçonne également qu'elle pratique une forme de prostitution lui permettant d'acheter sa drogue. Sylvie côtoie un grand cercle de personnes. Elle est partout dans différents milieux, bars, parcs et arcades. Les personnes qu'elle côtoie sont, pour la plupart, également consommatrices de drogue, allant de la marijuana à la cocaïne. Très sensible et attentive aux autres, elle prend les malheurs de tous sur ses épaules. Elle est souvent épuisée et semble très fragile.

JACQUES : 17 ANS, vit dans la rue et fréquente des milieux criminalisés. Souvent dans des arcades ou dans des « partys » privés. Il est aimé de tous. On le considère comme un bouffon. Il est toujours prêt à dépanner tout le monde. Il est le bienveillant du groupe.

SUZANNE : 15 ANS, est en intégration scolaire. Elle désire se sortir de ses problèmes et entraîner ses pairs dans la voie de la réussite. Elle est la grande oreille des différents groupes qu'elle fréquente (école, parcs, « partys »). Elle cherche à obtenir de l'information pour mieux aider ceux et celles qui sont en difficulté .

* Pour conserver leur anonymat, le nom de nos *pairs de rue* a été modifié. Le portrait provient de la perception des travailleurs de rue qui les côtoient.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 4
NOS PAIRS DE RUE 5
INTRODUCTION 7
1. L'INTERVENTION « PAIRS DE RUE » 9
  1.1 Les origines de l'intervention 9
  1.2 Les objectifs de l'intervention 9
  1.3 La clientèle visée 9
  1.4 Le recrutement 10
2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ 11
  2.1 Les dimensions à l'étude 11
  2.2 La stratégie de collecte et d'analyse de données 11
3. EXPÉRIENCE TELLE QUE VÉCUE 12
  3.1 Les sites d'expérimentation du projet 12
  3.2 Les modalités de réalisation 12
    3.2.1 Le recrutement des *pairs de rue* 12
    3.2.2 Transmission des connaissances 14
    3.2.3 Habiletés personnelles acquises 14
    3.2.4 Type d'entraide effectué par les jeunes 15
    3.2.5 Le suivi des pairs de rue 16
  3.3 Les modalités organisationnelles 16
    3.3.1 Le budget octroyé 16
    3.3.2 Nombre d'heures requis par les intervenants 16
    3.3.3 La durée du projet 17
    3.3.4 Encadrement et supervision 17
  3.4 Retour sur l'expérimentation 17
    3.4.1 Les problèmes rencontrés 18
    3.4.2 Les forces perçues et les résultats obtenus 19
DISCUSSION ET CONCLUSION 20
BIBLIOGRAPHIE 22
Annexe 1 - Journal de bord à l'intention des travailleurs de rue 24
Annexe 2 - Grille d'entrevue réalisée auprès des travailleurs de rue 26

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses attributions financières en prévention des toxicomanies 1997-1999, la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie (DSPPÉ) a considéré la pertinence de supporter ou de consolider les projets visant l'entraide par les pairs au niveau des jeunes âgés de 10 à 17 ans. La plupart des projets de ce type en implantation ou déjà en place se réalisent en milieu scolaire. S'inspirant de cette approche, des travailleurs de rue de la sous-région de Valleyfield ont voulu vérifier si l'approche d'entraide par les pairs pouvait faciliter, voire enrichir, leurs interventions réalisées auprès des jeunes fréquentant la rue*. Le potentiel de ce type d'intervention au niveau de la promotion de la santé mentale et physique, méritait que l'on y porte une attention plus particulière. La DSPPÉ a donc décidé de collaborer à l'expérience pilote en assurant un financement adéquat et en réalisant une évaluation.

Le présent rapport fait état du déroulement de cette expérience pilote baptisée pour les besoins de la cause « Les pairs de rue ». L'objectif général de l'évaluation était de **vérifier dans quelle mesure l'approche d'entraide par les pairs pouvait être applicable auprès de la clientèle rejointe dans le contexte du travail de rue**. Le bilan de l'intervention telle que perçue et réalisée par les principaux acteurs impliqués, permettra à ce titre, de faire la démonstration de la faisabilité d'intégrer une nouvelle approche aux interventions propres au travail de rue en plus d'en faire émerger les conditions minimales de réussite.

Nous nous devons par ailleurs, d'entrée de jeu, de décrire le caractère informel et non traditionnel de l'intervention qui, aux yeux de certains lecteurs, pourrait susciter des interrogations quant au respect des lois de l'éthique inhérentes à la réalisation d'une intervention et de son évaluation. La clientèle ciblée est composée de jeunes qui sont généralement en rupture avec les services conventionnels de santé et de services sociaux et qui refusent tout type d'encadrement. Nous croyons que de solliciter directement la participation d'un jeune, déjà aux prises avec une problématique particulière, dans une intervention où l'on tente de formaliser ses aptitudes à l'entraide pourrait produire chez lui des effets néfastes. Nous ne voulions prendre le risque d'une part, d'amplifier son état de vulnérabilité et d'autre part, de le faire décrocher du cheminement dans lequel il progresse. Nous avons donc plutôt opté pour un mode non officiel de participation des jeunes de la rue. L'appellation *pair de rue* n'a alors de sens que pour les intervenants. Le jeune rejoint par le projet chemine à titre personnel et n'est en aucun cas identifié comme tel, tant à ses propres yeux qu'aux yeux de son réseau d'appartenance.

En ce qui concerne le volet d'évaluation, il repose essentiellement sur la perception qu'avaient les travailleurs de rue face au déroulement des activités. Nous ne croyons pas toutefois que cette façon de faire constitue une limite importante puisque l'évaluation ne vise pas en priorité les résultats de l'intervention mais plutôt ses modalités de réalisation et sa faisabilité.

* Milieu de vie autre que le milieu scolaire et familial. On entend par « la rue », les milieux de rassemblement naturels, tels que: les bars, les parcs, les arcades, les centres d'achats, etc.

Le présent rapport d'évaluation se compose de quatre parties.

La première partie situe le lecteur par rapport aux composantes de l'intervention telle que planifiée.

En seconde partie, nous abordons les aspects méthodologiques de la démarche d'évaluation.

La troisième partie, quant à elle, rapporte le déroulement de l'intervention selon les différentes dimensions à l'étude.

Enfin, en dernière partie, nous discutons des résultats et tentons d'identifier quelques conditions de réussite à l'intervention.

1. L'INTERVENTION « PAIRS DE RUE »

1.1 Les origines de l'intervention

« Les pairs de rue » est né de l'initiative de deux travailleurs de rue oeuvrant dans la sous-région du Suroît. Plusieurs constats ont mené à l'élaboration du projet. Tout d'abord, nous savons que les jeunes se confient d'abord et avant tout à leurs amis et se tournent vers eux pour obtenir des réponses à leurs préoccupations (Deschesnes, 1994). Aussi, les jeunes auprès desquels les travailleurs de rue ocuvrent, sont généralement aux prises avec de nombreuses difficultés ou sont à risque d'adopter des comportements néfastes pour leur santé et, répétons-le, sont en rupture avec les services traditionnels. Enfin, nous avons constaté que certains jeunes qui reçoivent des confidences ne sont pas suffisamment outillés pour faire face aux implications d'une demande d'aide ou pour y répondre adéquatement. Dans cette optique, l'approche par les pairs s'avère être un moyen tout indiqué pour rejoindre ces jeunes non approchables autrement et agir au niveau de leurs compétences relationnelles.

1.2 Les objectifs de l'intervention

Par la présence des travailleurs de rue, le projet vise à favoriser la mise en place d'un soutien social significatif pour les jeunes en créant un réseau d'aidants naturels.

De façon plus spécifique, les objectifs de l'intervention se situent à trois niveaux:

- Outiller les jeunes à mieux répondre aux demandes d'aide qu'ils reçoivent et à mieux identifier l'aide dont ils pourraient avoir besoin;
- Communiquer aux jeunes des informations exactes et utiles;
- Valoriser les jeunes et travailler sur l'estime d'eux-mêmes.

1.3 La clientèle visée

La clientèle visée par l'intervention se compose de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, qui passent la majorité de leur temps dans la rue. On entend par « la rue» , tout milieu de rassemblement naturel, autre que le milieu scolaire et familial (bars, parcs, arcades, centres d'achats, etc.).

1.4 Le recrutement

Une méthode informelle est préconisée pour recruter les jeunes entraidants. Celle-ci consiste d'abord à cibler les jeunes sensibles aux besoins des autres et qui démontrent des aptitudes à l'entraide. Par la suite, à travers des discussions, le travailleur de rue tente de leur faire prendre conscience de cette aptitude qu'ils possèdent et de les intéresser petit à petit à ce qu'est la relation d'aide.
Trois critères demeurent toutefois essentiels dans la sélection des jeunes:

- Avoir établi une relation de confiance avec le travailleur de rue;
- Être identifié par le milieu comme étant un aidant naturel;
- Démontrer une ouverture aux discussions avec le travailleur de rue.

2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ

2.1 Les dimensions à l'étude

Dans le but de rapporter le déroulement de l'intervention, deux dimensions seront examinées. La première étant les stratégies et les moyens utilisés pour réaliser le projet soit:

- les sites d'expérimentation;
- le recrutement des *pairs de rue*;
- l'acquisition de nouvelles connaissances;
- les habiletés personnelles acquises par les *pairs de rue*;
- le type d'entraide effectuée par les *pairs de rue*;
- le suivi des *pairs de rue* par les travailleurs de rue.

La seconde dimension fait référence aux modalités organisationnelles nécessaires pour permettre la bonne marche des activités. Seront donc documentés:

- le budget octroyé;
- le nombre d'heures de travail requis par les travailleurs de rue;
- la durée du projet;
- l'encadrement et la supervision.

2.2 La stratégie de collecte et d'analyse de données

Les données recueillies sont essentiellement de nature qualitative. Le principal outil de collecte utilisé a été un journal de bord (voir annexe 1) qu'ont complété de façon périodique les quatre travailleurs de rue impliqués dans l'action. Deux entrevues semi-structurées ont aussi été réalisées auprès de ces derniers. La première entrevue a eu lieu en cours d'intervention. Celle-ci a permis de s'assurer de l'avancement de l'intervention et de réajuster la nature des informations à recueillir. La seconde entrevue, pour sa part, s'est déroulée quelques mois après la fin de l'intervention. L'objectif de la démarche était de compléter et de nuancer une première analyse des résultats de l'intervention.

Les informations recueillies ont été analysées de façon à décrire le déroulement des activités, à vérifier dans quelle mesure les étapes prévues à l'intervention ont pu être réalisées ainsi qu'à rendre compte des difficultés rencontrées et des solutions apportées. En bout de ligne, nous serons en mesure de discuter des aspects à enrichir et des aspects à préserver pour assurer la réussite d'une telle intervention.

3. EXPÉRIENCE TELLE QUE VÉCUE

L'expérience dont nous faisons état s'est déroulée entre les mois de mars et octobre 1998. Deux travailleurs de rue se sont partagés les tâches spécifiques au projet.

3.1 Les sites d'expérimentation du projet

Lors de la planification de l'intervention et de son évaluation, il était prévu que l'expérimentation du projet « Les pairs de rue » se déroulerait sur deux territoires distincts. Nous avons choisi de vérifier s'il y avait des variations quant aux modalités de réalisation du projet selon qu'il se déroulait dans un contexte rural ou urbain. Nous avons alors retenu le secteur de la MRC Beauharnois-Sallaberry (plus précisément le centre-ville de Valleyfield) et celui de la MRC du Haut-Saint-Laurent (les sites étaient à identifier). Diverses contraintes, principalement d'ordre organisationnel, ont malheureusement obligé l'organisme responsable de la mise en œuvre du projet, de laisser tomber ce dernier secteur. Comme il s'agissait aussi d'un « terrain vierge » le travail de rue n'y étant pas encore implanté, il s'avérait trop laborieux, compte tenu des circonstances, d'assurer les conditions minimales à la réalisation de l'intervention.

3.2 Les modalités de réalisation

3.2.1 Le recrutement des *pairs de rue*

Recruter des *pairs de rue* fut sans contredit l'étape la plus longue de l'intervention étant donné l'importance de la relation de confiance à établir avec le jeune et l'instabilité de la clientèle. D'après l'expérience vécue, une durée de deux à cinq mois a été requise pour ce faire.

Au terme de cette étape, sur douze jeunes démontrant un potentiel pour devenir des *pairs de rue*, cinq ont été identifiés à cette fin. La personnalité et les milieux d'appartenance de ceux-ci étaient divers. Malgré la difficulté d'en faire une description homogène, nous pouvons néanmoins faire ressortir quelques caractéristiques observées chez les jeunes présélectionnés. Nous remarquons en effet, que ces jeunes ne font pas nécessairement partie intégrante d'un groupe mais gravitent habituellement autour d'un ou plusieurs groupes de jeunes. Ils affichent une bonne confiance en eux-mêmes, ont une attitude d'ouverture envers les différentes situations qu'ils rencontrent et sont faciles d'approche.

Nous avons également remarqué que ces jeunes ne sont pas nécessairement des leaders ou des figures qui se démarquent au sein de leur groupe. Ils semblent hautement estimés par les différents individus ou groupes qu'ils côtoient. Leurs opinions et leurs comportements semblent aussi respectés.

À ce stade, nous nous permettons de faire une distinction importante entre un jeune que l'on considère comme étant un aidant et un autre que l'on nomme, dans le jargon du métier, un «poteau ». Un premier réflexe du travailleur de rue pourrait être d'identifier le « poteau » comme un éventuel *pair de rue* étant donné l'importance du statut qu'il occupe dans la rue. À cet effet, pour bien reconnaître la particularité de chacun, nous en avons proposé une brève description.

Le « poteau » est un interlocuteur essentiel pour le travailleur de rue. Il est celui qui apporte de l'information sur le type et les lieux de fréquentation des groupes de jeunes. Il agit donc essentiellement à titre d'informateur clé auprès des intervenants. Il est normalement connu de la plupart des jeunes (leader, revendeur de drogue, directeur d'arcade, etc.).

Le *pair de rue*, quant à lui, vient vers le travailleur de rue pour chercher de l'aide ou des informations justes sur certaines problématiques pour ensuite retourner vers les autres jeunes en difficulté.

À ce titre, des douze jeunes initialement ciblés pour devenir des *pairs de rue*, certains n'ont pas été retenus parce que justement leur rôle s'arrêtait à la transmission d'informations factuelles au travailleur de rue. Ils étaient donc des « poteaux » et non des personnes entraidantes. D'autres jeunes n'ont pas été sélectionnés étant donné la trop grande instabilité de leur présence dans la rue ou encore parce qu'ils vivaient de trop lourdes problématiques et ce, malgré leur aptitude à l'entraide.

3.2.2 Transmission des connaissances

Étant donné la nature même des actions posées dans le cadre du travail de rue, c'est sur une base informelle que les informations relatives à l'entraide ou spécifiques à certaines problématiques ont été communiquées. En effet, c'est au hasard des rencontres, hasard parfois provoqué et aussi lorsqu'une relation de confiance a été établie, que le travailleur de rue a pu tenter de sensibiliser le jeune *pair de rue* à ses aptitudes et à son influence sur les autres membres de son ou de ses groupes d'appartenance.

La nature des informations transmises aux *pairs de rue* dépendait du problème sur lequel ce dernier voulait intervenir. Les contenus communiqués variaient donc passablement d'un aidant à l'autre. La situation vécue dans l'immédiat devenait le prétexte pour le travailleur de rue pour transmettre des informations justes et précises et outiller le *pair de rue* à réagir correctement tout en respectant ses limites personnelles. Le travailleur de rue profitait également de l'occasion pour approfondir un sujet problématique et transmettre certains principes de base dans une relation d'aide.
La réceptivité des *pairs de rue* dépendait avant tout de leur disponibilité au moment des conversations avec le travailleur de rue. N'oublions pas que les rencontres se font généralement à un moment où le jeune est entouré. Il peut être difficile de retenir son attention exclusivement sur les propos dont on veut l'entretenir. La vérification de la rétention des apprentissages s'est faite surtout en faisant raconter au *pair de rue*, en détail, les paroles et les gestes qu'il a posés dans la situation d'entraide. Par ailleurs, il était assez fréquent que ce soit le *pair de rue* lui-même qui contactait le travailleur de rue pour valider la justesse de ses actes.
Cette forme de communication a permis non seulement de vérifier la rétention, mais aussi de corriger le tir face à certaines situations.

De façon générale, les informations demandées par les *pairs de rue* tournent autour de trois pôles:

- La relation d'aide : écoute active, empathie ou sympathie, les valeurs, les préjugés, les limites de chacun.

- Des informations sur différentes problématiques: la toxicomanie, le suicide, la violence et autres sujets, selon les demandes.

- Les ressources du milieu: la carte-ressource des travailleurs de rue et le survol sur les ressources en général.

3.2.3 Habiletés personnelles acquises

Tel que mentionné en introduction, en aucun cas nous ne sommes allés collecter de l'information auprès des jeunes. Nous avons tout de même jugé intéressant de présenter quelques résultats issus des observations des travailleurs de rue face au comportement des *pairs de rue*. Ces derniers ont laissé entrevoir certains indices permettant de supposer que les informations communiquées ont amélioré leur aptitude à l'entraide.

Tout d'abord, les travailleurs de rue ont remarqué que les jeunes devenus *pairs de rue*, prennent contact plus rapidement avec eux lorsqu'ils sont en situation d'entraide et qu'ils ne savent trop comment agir. Ils encouragent plus aisément leurs amis à consulter les ressources du milieu et prennent moins sur leurs épaules les problèmes des autres. Il semble en fait, que les *pairs de rue* aient réalisé qu'il y a une limite à respecter lorsqu'on veut aider les autres et qu'ils ne sont pas responsables de la résolution des problèmes d'autrui.

Aussi, d'après les récits qu'ont pu collecter les travailleurs de rue, les *pairs de rue* semblent mieux maîtriser les techniques d'écoute. Ils encouragent davantage leurs amis à trouver leurs propres solutions plutôt que de les conseiller en s'affichant comme « exemple ».

3.2.4 Type d'entraide effectué par les jeunes

Les interventions réalisées par les *pairs de rue* semblent s'être orientées vers trois axes: l'information, l'écoute et la référence.

En ce qui a trait à l'information, nous avons constaté que les *pairs de rue* se prêtaient volontiers au rôle d'agent multiplicateur. En effet, valorisés par leur certitude de posséder une information juste, ils n'hésitaient pas à la faire connaître dans leur entourage. Ainsi, les travailleurs de rue réussissaient à rejoindre, indirectement, plusieurs jeunes avec lesquels ils n'avaient pas nécessairement de contact.

L'écoute s'est surtout caractérisée par la réception de confidences. Conscients de l'importance de ce geste, les *pairs de rue* étaient très préoccupés de bien s'acquitter de cette tâche et se tournaient souvent vers le travailleur de rue pour valider et améliorer leur action.

Finalement, les *pairs de rue* ont amélioré le réflexe de référer leurs amis lorsqu'ils se sentaient dépassés par la nature et la gravité des confidences reçues. C'est toutefois plus souvent vers le travailleur de rue que la référence était dirigée et moins souvent vers les ressources du milieu. Ceci avait tout de même pour avantage que le travailleur de rue pouvait d'une part, faire connaissance avec un nouveau jeune et d'autre part, assurer un suivi approprié.

3.2.5 Le suivi des *pairs de rue*

Le suivi des *pairs de rue* fut principalement réalisé de façon individuelle et informelle, c'est-à-dire selon une demande précise de leur part ou en discutant de choses et d'autres. De plus, les *pairs de rue* pouvaient contacter par téléavertisseur les travailleurs de rue, presque en tout temps, alors que les autres jeunes de la rue ne pouvaient le faire qu'à des moments précis. De cette façon, les travailleurs de rue pouvaient être rejoints facilement et soutenir le *pair de rue* au moment requis. La fréquence des rencontres ou des contacts téléphoniques variait selon les besoins soit d'une à plusieurs fois par jour. Les interventions duraient, en moyenne, entre 15 et 30 minutes.

3.3 Les modalités organisationnelles

3.3.1 Le budget octroyé

La participation financière de la DSPPÉ (34 000 $) s'ajoutant au budget de base de l'organisme promoteur a permis de soutenir la réalisation du projet par l'embauche de travailleurs de rue (équivalant à une ressource temps plein, soit 40 heures/semaine) réservés aux fins de l'intervention « Les pairs de rue » et en prolongeant la période normale d'intervention d'environ trois mois.

3.3.2 Nombre d'heures requis par les intervenants

Dans le contexte où le projet « Les pairs de rue » s'intègre dans la pratique régulière du travail de rue, il est pratiquement impossible de quantifier le temps réservé uniquement à ce projet. En somme, toute action posée dans le cadre spécifique du projet a pour conséquence d'enrichir l'intervention de base associée au travail de rue. Cependant, considérant que le travailleur de rue, pour répondre aux objectifs du projet « Les pairs de rue », doit établir une relation privilégiée avec le jeune ciblé, obtenir sa confiance et chercher à le suivre de plus près, une présence minimale dans la rue est requise. D'après l'expérience vécue par les travailleurs de rue, un ajout de 40 heures par semaine d'intervention au travail de base déjà réalisé dans la rue est nécessaire.

3.3.3 La durée du projet

Dans le cas qui nous préoccupe, l'intervention a été menée sur une période de neuf mois. À la lumière de l'expérience vécue, ce laps de temps représente tout juste la durée requise pour assurer un minimum de résultats. Malgré le fait que chaque étape du projet ait pu être réalisée, selon les travailleurs de rue impliqués, il n'en demeure pas moins que, compte tenu de leur état de vulnérabilité, les *pairs de rue* demeurent fragiles face au rôle qu'ils se donnent dans la résolution des problèmes vécus par leurs amis. Ainsi donc, le travailleur de rue, est toujours considéré comme étant un filet de sécurité pour ses *pairs de rue* et ne peut mettre un terme à l'intervention sans risquer de compromettre le cheminement de ces jeunes. Dans cette optique, l'expérience nous démontre les avantages d'y assurer une continuité.

3.3.4 Encadrement et supervision

L'intégration du projet, dans la pratique du travail de rue, n'a pas demandé la mise en place de mécanismes de coordination ou de supervision spécifiques. En cas de besoin, les travailleurs de rue pouvaient compter sur le soutien d'un groupe local multidisciplinaire disponible aux professionnels du milieu. De plus, comme le travail de rue se réalise en équipe, la complicité et les bonnes relations entretenues entre les travailleurs de rue permettaient une régulation constante des informations associées à la pratique.

Des besoins ont toutefois été ressentis plus particulièrement en ce qui a trait à la formation. Il a semblé que les travailleurs de rue ont parfois été confrontés à leurs propres limites quant à leurs connaissances sur certaines problématiques. Il aurait en effet été apprécié d'obtenir des formations plus approfondies sur des sujets tels: la violence, le suicide, la grossesse, etc. Par contre, les notions plus étroitement associées aux objectifs du projet « Les pairs de rue » semblaient être très bien maîtrisées par eux.

3.4 Retour sur l'expérimentation

L'expérimentation du projet « Les pairs de rue », en plus d'avoir été attrayante pour les intervenants, s'est avérée riche en observations. En effet, après s'être permis de décanter un peu le vécu relié au projet, nous avons pu en tirer certains constats. À juste titre, nous identifierons dans les lignes qui suivent les forces et les faiblesses de l'intervention ainsi que les aspects à retenir pour assurer l'atteinte des objectifs associés au projet.

3.4.1 Les problèmes rencontrés

Les difficultés rencontrées dans le cadre du projet ne sont pas nécessairement reliées à l'application de l'intervention mais plutôt à son caractère non traditionnel. Les intervenants doivent s'adapter à une philosophie d'intervention pour laquelle ils ont peu de contrôle sur l'atteinte ou non des objectifs prévus et réalisés.

En effet, ceux-ci doivent manoeuvrer dans un contexte où la clientèle est instable et imprévisible et où le jeune fixe lui-même la limite de son implication. Ainsi, le travail effectué avec un jeune peut en tout temps avorter parce qu'il disparaît du circuit ou encore il rechute dans des problèmes personnels l'indisposant à tout type d'entraide. Le travailleur de rue doit donc être conscient, dès le départ, que l'énergie investie auprès d'un jeune n'est en aucun cas gage de succès. Celui-ci doit donc s'assurer d'un support auprès de ses collègues afin de maintenir sa motivation et sa confiance en la pertinence de l'intervention. Dans cet ordre d'idées, les travailleurs de rue ayant vécu l'expérience ont avoué qu'ils se sentaient quelque peu inquiets face à la quantité d'énergie nécessaire versus les résultats atteints. Contrairement à d'autres types d'interventions où il est plus aisé d'évaluer la progression d'un jeune dans un cheminement particulier, le projet « Les pairs de rue » n'offre que très peu cette possibilité. À ce titre, le travailleur de rue doit garder en tête que la cible d'action du projet est l'acquisition de meilleures habiletés à l'entraide et réfléchir à un mécanisme lui permettant de vérifier l'atteinte de cet objectif précis. Ceci peut cependant s'avérer ardu parce que le travail de rue, de par sa définition, prône une approche globale. Il est donc difficile pour l'intervenant d'isoler l'effet de ses actions reliées spécifiquement au projet de l'ensemble de son action auprès du jeune.

Deux autres facteurs, d'ordre administratif cette fois, ont démontré une influence sur le rythme de réalisation de l'intervention et des résultats obtenus. Il s'agit du financement du projet et de la stabilité des intervenants. En effet, puisque le préalable à l'action du projet « Les pairs de rue » est l'établissement d'une relation de confiance avec le jeune et, telle que vu plus haut, cette étape demande un temps considérable, la présence d'un travailleur de rue limitée à une durée de neuf mois et la venue de nouveaux intervenants a freiné la vitesse de progression du projet. De plus, au terme de l'échéancier, les travailleurs de rue estiment que les résultats atteints avec les *pairs de rue* demeurent fragiles. Un renforcement des acquisitions serait nécessaire pour que le *pair de rue* se sente bien outillé, et, que le travailleur de rue ne soit plus considéré à ses yeux comme un filet de sécurité, mais plutôt comme un collaborateur. Une situation idéale amènerait donc un financement permettant la réalisation continue du projet. Ceci bien entendu, en autant que le travail de rue, à sa base, soit financé de manière à assurer la présence d'un intervenant tout au long de l'année.

3.4.2 Les forces perçues et les résultats obtenus

Tel que nous l'avions prévu, l'expérimentation du projet « Les pairs de rue », semble bien s'intégrer en plus d'enrichir les interventions réalisées dans le cadre du travail de rue. Les travailleurs de rue ont à ce propos relevé plusieurs aspects positifs.

Tout d'abord, le fait d'assurer une plus grande disponibilité au jeune identifié pour devenir un *pair de rue*, permet d'agir plus en profondeur sur la ou les problématiques vécues par celui-ci et conséquemment d'accélérer son cheminement. De plus, ce jeune ayant pris conscience du rôle qu'il joue auprès de ses amis, se sent valorisé et semble améliorer son estime de lui-même. Tout ceci nous amène donc à prétendre à une amélioration de son état de santé globale.

La relation privilégiée entretenue avec le travailleur de rue semble aussi avoir eu certains effets. Quoique nous ne puissions vérifier ces résultats de façon probante, les observations des travailleurs de rue permettent tout de même de constater quelques acquisitions pour les *pairs de rue*:

- ils améliorent leurs aptitudes à l'écoute;
- ils se détachent lentement des problèmes des autres;
- ils viennent plus fréquemment chercher de l'information pour eux ou pour leurs amis;
- ils s'investissent davantage dans leurs relations interpersonnelles;
- ils connaissent davantage les différentes ressources pouvant les aider.

Finalement, le bagage professionnel des travailleurs de rue impliqués dans l'expérimentation du projet ainsi que la dynamique de groupe vécue par ceux-ci semblent avoir considérablement aidé à la bonne marche du projet. Chaque professionnel s'est senti supporté par son équipe autant en terme de contenu qu'au niveau personnel. La cohésion de l'équipe a donc permis de discuter des difficultés, de réajuster au besoin les actions et d'entretenir la motivation de chacun.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

L'expérience vécue avec les travailleurs de rue et les jeunes qu'ils côtoient, nous a permis de croire en la faisabilité d'une intervention telle « Les pairs de rue ». Nous avons également constaté que l'approche d'entraide par les *pairs* s'intègre aisément à la stratégie de base du travail de rue. L'intervention semble en fait permettre d'établir un prolongement des actions menées par les travailleurs de rue. Selon l'étude menée par Moore, Gagnon et Perreault (1998), les types d'intervention réalisés auprès des jeunes de la rue sont entre autres choses l'écoute, le support, l'échange (64 %), l'information, la sensibilisation (33 %) et l'observation (9 %). Dans ce contexte, nous reconnaissons d'emblée le potentiel de renforcement que peut avoir le projet « Les pairs de rue » dans le travail des intervenants en ce qui a trait principalement au renforcement des capacités personnelles et sociales. Aussi, bien que peu de jeunes aient été identifiés comme *pairs de rue*, le fait que ceux-ci semblent avoir amélioré leur habileté à l'entraide et joué un rôle appréciable auprès de leur entourage immédiat, dénote la présence de résultats que nous jugeons directement associés à la réalisation de l'intervention. Une évaluation des effets pourrait confirmer le portrait de la situation. Retenons cependant que la clientèle rejointe présente divers facteurs de vulnérabilité. Cette situation oblige un suivi étroit par le travailleur de rue et n'assure aucune garantie quant à la réalisation de l'ensemble des étapes prévues à l'intervention.

D'autre part, étant donné que les actions menées en lien avec le projet « Les pairs de rue » ne peuvent être indissociables des interventions définissant le travail de rue à sa base, nous considérerons dorénavant l'approche d'entraide par les *pairs* comme une stratégie à intégrer au travail de rue et non plus comme une intervention distincte à définir avec des balises particulières. Nous considérons tout de même que certaines conditions d'ordre pratique doivent être rencontrées pour assurer l'atteinte des objectifs d'intervention.

En tenant compte de l'expérience vécue et en se basant sur l'analyse et les recommandations formulées par Moore, Gagnon et Perreault (1998), nous jugeons que les conditions minimales de réalisation concernent principalement la présence d'un financement de base adéquat pour le travail de rue. En effet, dans le contexte où un promoteur est en mesure d'assurer l'engagement de l'équivalent d'un travailleur de rue à 30 heures par semaine et ce, de façon relativement stable, nous croyons que les activités reliées aux objectifs des *pairs de rue* s'insèreraient aisément à la pratique courante des travailleurs de rue.

Idéalement, l'intervention devrait se réaliser de façon continue tout au long de l'année, l'hiver étant une période où les activités sont souvent arrêtées. Ainsi, compte tenu de la période nécessaire pour identifier des jeunes démontrant des habiletés certaines à l'entraide (jusqu'à cinq mois), il ne reste que peu de temps pour transmettre les notions appropriées et soutenir le jeune dans sa démarche. Cependant sur la base de l'expérience vécue, une période d'au moins neuf mois apporterait des résultats intéressants quoique fragiles. En terme quantitatif, nous estimons réaliste le recrutement d'entre 6 et 12 *pairs de rue,* sur une période annuelle.

Par ailleurs, nous croyons qu'il serait prudent, pour les secteurs où le travail de rue est en voie d'être implanté, d'attendre au moins une année avant de mettre en œuvre une intervention du type « Les pairs de rue ». En effet, l'intégration d'une ressource en travail de rue dans un nouveau milieu nécessite une période de rodage et l'énergie des travailleurs de rue devrait être uniquement réservée à cette fin.

Au terme de cette première expérience, nous croyons que, dans la mesure où ces conditions peuvent être rencontrées, la Montérégie devrait élargir sur une plus grande échelle une telle stratégie et en faire bénéficier les autres intervenants de la région par le biais d'une formation sur la nature et les modalités d'implantation. À juste titre, le Programme régional de santé publique (1996) précise comme cible d'action la mise en place de « programmes de renforcement des capacités personnelles, sociales et d'entraide pour des groupes vivant des conditions ou des situations de vie critiques ». Les *pairs de rue*, de par la portée de leurs actions sur eux-mêmes (développement d'un sentiment de compétence et de fierté) ainsi qu'auprès des autres jeunes (reconnaissance) apportent un enrichissement certain aux interventions faites dans l'optique de la promotion de la santé auprès des groupes vulnérables.

BIBLIOGRAPHIE

Audet, Marie, L'approche par les pairs chez les jeunes ciblés par le travail de rue Protocole d'évaluation, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie, Mars 1998.

Deschesnes, Marthe, L'évaluation d'un réseau d'entraide par les pairs dans une école secondaire après trois années de fonctionnement. Revue canadienne de santé mentale communautaire, Vol.13, no.2, Automne 1994.

Moore, Gagnon et Perreault, Stratégie de travail de rue: Pertinence et recommandations, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie, Mai 1998.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Programme régional de la santé publique de la Montérégie, 1996.

ANNEXES

Annexe 1 - Journal de bord à l'intention des travailleurs de rue

1. Recrutement (indices)

- Comportement du jeune envers les autres jeunes (écoute, respect, conseils, etc.)
- Comportement du jeune envers le travailleur de rue (respect, ouverture aux confidences, etc.)
- Fréquence des rencontres avec le travailleur de rue
- Lieux de fréquentation
- Statut au sein du groupe d'appartenance (leader, bouffon, etc.)

2. Acquisition de nouvelles connaissances

- Besoins exprimés par le *pair de rue*
- Besoins perçus par le travailleur de rue
- Forme de transmission (orale, documentation, etc.)
- Fréquence des occasions de transmission des informations
- Réceptivité du jeune
- Forme de vérification de la rétention des apprentissages
- Forme de vérification de la transmission des informations par le *pair de rue* aux autres jeunes

3. Habiletés personnelles acquises par les *pairs de rue*

- Meilleure écoute
- Reconnaissance de ses limites (ne prend plus les problèmes des autres sur ses épaules)
- Réduction des comportements jugés à risque (ex.: réduction de la consommation de substances psychoactives, augmentation de la fréquentation scolaire, relations sexuelles protégées, etc.)
- Sentiment de fierté personnelle

4. Type d'entraide effectué par le *pair de rue*

- Écoute
- Référence (travailleur de rue, services de santé ou psychosociaux)
- Accompagnement

5. Suivi des jeunes par le travailleur de rue

- Stabilité du jeune dans le milieu d'appartenance
- Fréquence des rencontres de suivi (suffisance)
- Intensité des rencontres (durée)
- Sujets discutés
- Ouverture du *pair de rue* aux discussions avec le travailleur de rue
- Qualité de la relation *pair de rue* - travailleur de rue

6. Modalités de réalisation de l'intervention

- Nombre d'heures de travail associé au projet « Les pairs de rue »
- Problèmes rencontrés
- Forces perçues
- Besoin en terme de support à l'intervention
- Modalités de coordination des travailleurs de rue

Annexe 2 - Grille d'entrevue réalisée auprès des travailleurs de rue

Étape de l'intervention	Étape réalisée (oui/non)	Problèmes rencontrés	Aspects moteurs
Recrutement			
Acquisition de nouvelles connaissances			
Habiletés personnelles acquises par les *pairs de rue*			
Type d'entraide effectué par le *pair de rue*			
Suivi des jeunes par le travailleur de rue			
Modalités de réalisation de l'intervention			

Pour se brancher directement sur les jeunes de 12 à 18 qui fréquentent des milieux marqués par la toxicomanie, le crime, le décrochage ou la dépression, deux travailleurs de rue de la région du Suroît ont créé *« Pairs de rue »*. Il s'agit d'une initiative qui veut offrir à ces jeunes un soutien social significatif, tout en s'appuyant sur la participation d'autres jeunes aidants, les *pairs*.

Pour ce faire, on a formé des jeunes du milieu porteurs d'une grande capacité d'écoute et désireux d'aider d'autres jeunes en les écoutant, les informant et les référant. C'est une première expérience montérégienne de ce genre qui vise à explorer la faisabilité d'une approche novatrice qui enrichirait la pratique du travail de rue auprès de cette clientèle vulnérable difficile à rejoindre par les voies traditionnelles.

Préoccupée par la santé des jeunes, la Direction de la santé publique a soutenu et évalué ce projet pilote dont on vous fait part dans ce rapport. Le lecteur prendra plaisir à parcourir ces lignes et surtout à lire la discussion finale où l'on explique les atouts escomptés et les difficultés rencontrées pour faire de *Pairs de rue* une stratégie d'intervention à développer.

Bonne lecture!

Marie Audet